

# Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par  
Inter-Environnement Bruxelles  
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles  
N°197 – 6 décembre 2007



La rénovation de l'ancienne manufacture Ajja, rue Vandermaelen à Molenbeek, a permis la mise en place de projets sociaux comme le restaurant social ou la régie locale de travaux d'intérêt collectif (gestion de logements de transit, ateliers de formation par le travail...).

## OBJECTIF 2 ET URBAN II

# Des fonds structurels européens pour Bruxelles

*Depuis plus de 10 ans, ces fonds sont disponibles dans la Région de Bruxelles-Capitale. Comment cela fonctionne-t-il?*

*Pour quels montants? Pour quels projets? Dans quelles zones?*

*La mise en place d'une nouvelle vague de projets pour 2007-2013 est l'occasion de répondre succinctement à ces questions.*

*Mais aussi de s'en poser d'autres: ces projets répondent-ils aux besoins des Bruxellois, non seulement en termes d'emploi mais aussi de services aux habitants? Jusqu'à quel point sont-ils effectivement réalisés? Apportent-ils un plus en matière environnementale?*

Suite en page 2 ➔

### dans ce numéro

- P.6 > Neder-Over-Heembeek à l'écoute de ses besoins
- P.7 > Quand l'urbanisme se tourne vers le futur
- P.9 > Courrier de lecteur: appel à la réconciliation
- P.10 > Uccle: le Kauwberg à l'honneur
- P.12 > Éditorial – Péage urbain à Bruxelles, c'est possible!

@ Plus d'infos:  
[www.ieb.be](http://www.ieb.be)

# Objectif 2 et Urban II : des fonds st

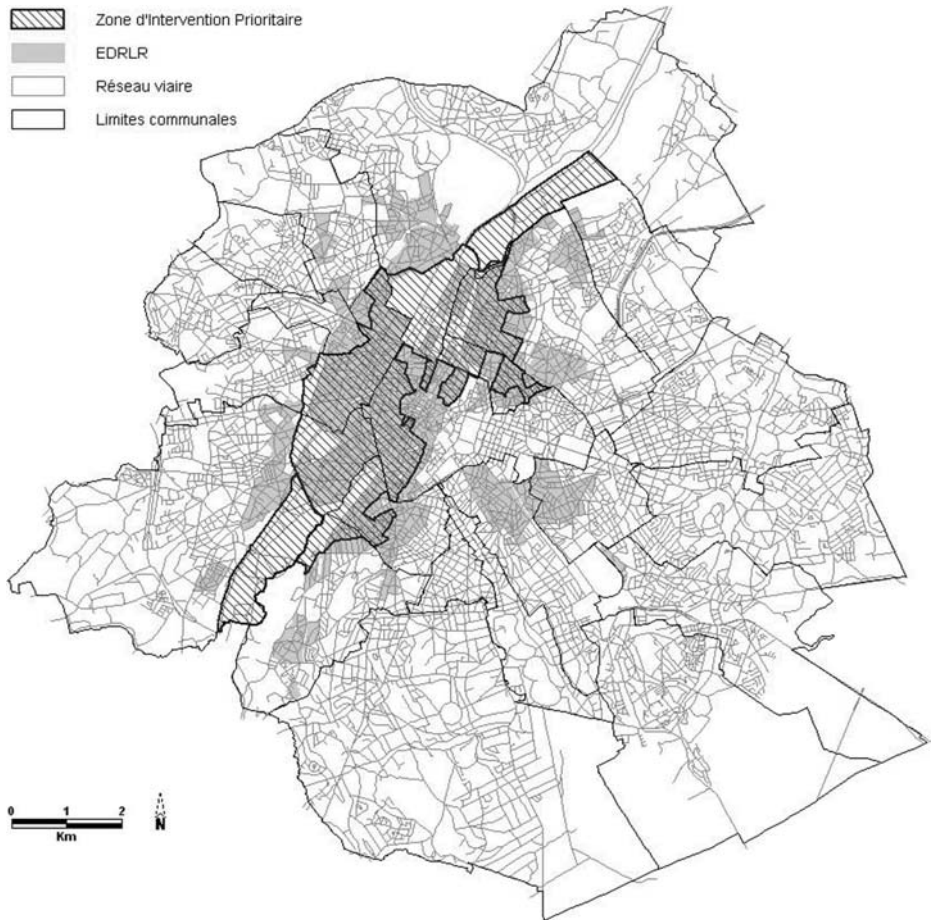
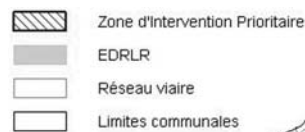
*Avec pour objectif de réduire les disparités régionales, les fonds structurels de l'Union européenne veillent à garantir la cohésion économique et sociale sur son territoire.*

## Quels montants ?

Il existe plusieurs types de fonds structurels européens. Le principal, le FEDER (Fonds européen de développement régional) a comme objectif de combler le fossé entre les régions en termes de développement et de qualité de vie et de lutter contre le déclin économique et social de régions confrontées à des difficultés structurelles. En Région de Bruxelles-Capitale, le FEDER exerce son action financière par le canal d'Objectif 2, qui vise principalement à soutenir la reconversion économique et sociale dans les zones, ici urbaines, en difficulté structurelle et par le canal d'Urban, qui aide à la régénération économique et sociale des villes et des banlieues en crise en faveur d'un développement urbain durable.

La part de Bruxelles dans l'ensemble des fonds structurels disponibles en Belgique n'est que de 7%. Pour la période qui s'amorce aujourd'hui, la Région a obtenu un montant de 57,9 millions d'euros pour les programmes FEDER, c'est-à-dire Objectif 2 et Urban. Pour la période 2000-2006, ce montant était 53,1 millions d'euros. Le nouveau programme opérationnel bruxellois atteindra dès lors le montant de 115 millions d'euros, répartis équitablement entre les enveloppes européenne et régionale, auquel on peut encore espérer ajouter un apport substantiel du privé.

Les montants alloués par l'Europe ne sont que des cofinancements. Pour les utiliser, la Région de Bruxelles-Capitale doit investir en partenariat avec des autorités communales, des entités communautaires belges ou d'autres



partenaires comme les organismes para-régionaux ou même des opérateurs privés.

## Pour qui ?

La zone d'intervention de ces programmes pour 2000-2006 se situe autour de l'espace industriel et socio-économiquement fragile de Bruxelles qui s'étend sur le territoire des communes suivantes : Saint-Gilles, Anderlecht, Bruxelles, Molenbeek, Forest, Schaerbeek et Saint-Josse (axe nord-sud de Bruxelles sur les bords du canal). Dans cette partie de la ville, on dénombre 88 quartiers (au sens défini pour les contrats de quartier) et plus de 150 000 habitants.

## Projets réalisés grâce au plan 2000-5006

Au total, près de 70 projets sélectionnés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont été mis en œuvre. Ce sont essentiellement

des projets de centres d'entreprises, haltes-garderies, centres d'initiation aux nouvelles technologies, infrastructures sportives, centres socio-culturels, guichets d'économie locale et lieux de rencontre et d'échange local. Le programme Objectif 2 permet notamment la réaffectation de certains sites industriels, le réaménagement d'espaces verts, et une aide financière au démarrage ou à l'extension d'activités d'indépendants et de toutes petites entreprises... Le programme Urban vise plus particulièrement la rénovation liée à l'attractivité, la convivialité et la cohésion sociale.

## Objectif 2

*En 2006, le taux de réalisation des projets atteignait, d'après la Région, plus de 80%.*

Nous décrivons ci-dessous les projets en les situant dans le cadre où ils ont été approuvés.

# Structures européens pour la Région

**A. Dans le cadre de la revitalisation économique,** ces projets visent à promouvoir le développement social des quartiers en soutenant des initiatives destinées à améliorer le cadre physique avec la participation des habitants.

**1. L'aide aux entreprises :** le total des fonds européens et publics s'élève à plus de 38 millions d'euros (voir encadré).

**2. L'ingénierie financière,** pour un total de près de 5 millions d'euros, organisée dans le cadre de Brusoc, filiale de la SRIB (Société régionale d'Investissement bruxellois), qui octroie des prêts mais peut aussi accompagner des demandeurs. Les offres sont de deux espèces : le micro-crédit et le fonds d'amorçage, permettant de financer des entreprises de petite taille mais pourvoyeuses de main d'œuvre peu qualifiée.

**3. Le développement social et local,** plus de 19 millions d'euros. Sous ce vocable, on trouve des réalisations diverses comme une étape du développement de Recyclart, le projet Mulieris, avenue Clemenceau, qui développe des activités de transition professionnelle et de mise au travail de femmes peu qualifiées, une partie du développement des activités liées au Bâtiment Ajja (voir couverture), le Paraphane au boulevard Léopold II, qui regroupe un restaurant de formation Horeca, des salles de cours, des locaux ouverts aux as-



*A deux pas de la place Liedts, le centre d'entreprises la Lustrerie regroupe des entreprises axées sur les arts et la culture avec la finalité d'être socialement responsables.*

sociations de quartier et une maison de l'emploi, ou le renforcement du STIC, c'est-à-dire le Service de travaux d'intérêt collectif de la mission locale de Saint-Josse.

**4. Le développement d'infrastructures locales destinées à faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication** (3,7 millions d'euros). On trouve des réalisations de ce type dans chacune des communes concernées, la plus importante se situant à Cureghem.

**B. Dans le cadre lié au développement durable :**

**1. Des interventions créatives et participatives sur l'espace public** (3,2 millions d'euros) dont l'aménagement du parc Reine-Verte à Schaerbeek (bien caché) et Saint-François à Saint-Josse, mais aussi le réaménagement du tunnel de la rue de Brabant...

**2. la création d'équipements collectifs de proximité** (31,775 millions d'euros) : centres communautaires (Radis-Marolles, Kriekelaar), des maisons de quartier (rue Van Meyel à Molenbeek), des haltes garderies parfois couplées à des salles polyvalentes et/ou des salles d'informatique (rue des Charpentiers et rue d'Anderlecht pour Bruxelles-Ville, rue Guillaume Tell à Saint-Gilles, boulevard de la Révision pour Anderlecht couplé à une maison de quartier, rue Taziaux et rue Brunfaut à Molenbeek, rue Potagère pour Saint-Josse),

## L'aide aux entreprises

- Des centres d'entreprises : le Centre Dansaert, le Palais du Vin, la Lustrerie, Village Partenaire, M-Village spécialement dédié aux technologies de l'information et de la communication, Euclides scrl, le centre d'entreprises de Molenbeek, rue des Ateliers, qui offre des espaces à de jeunes entrepreneurs ou créateurs artistiques (rôle d'incubateur).

- Des guichets d'économie locale : rue Gallait à Schaerbeek, dans Village Partenaire à Saint-Gilles, place de la Minoterie à Molenbeek. Un guichet a été actif à Forest mais il a fermé ses portes.

- Une maison de l'initiative à Molenbeek, rue Vandenoogaerde, pour recherche d'emploi, entreprises en démarrage et bureaux pour le tissu associatif.

- Les Arts de la Senne : ateliers d'artistes au sein d'un complexe de logements sociaux dont la réalisation s'achève sous maîtrise de Recyclart.

Deux projets ont connu des difficultés :

- sur le site Bara-De Lijn : un projet mixte PME, logement, espace public devrait voir le jour ;

- dans le même coin, Bara-Deux gares, un centre des industries culturelles dans le secteur de l'audio-visuel. Il s'agit d'un très grand projet (plus de 8 millions d'euros) qui pourrait aussi accueillir des entreprises génératrices d'emplois locaux. Le projet est prolongé jusque juillet 2008.

des salles de sport ou de fitness ( rue de Russie et avenue Van Volxem à Saint-Gilles, à l'espace Pierron et à la rue de l'Intendant à Molenbeek, peut-être rue Verte à Saint-Josse, une maison des femmes à Forest et quelques projets plus conséquents: la rénovation de l'ancien dépôt STIB, chaussée d'Anvers, pour y aménager un centre de jeunes, centre sportif et culturel et maison des enfants, la Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek ou la restauration de la gare de Saint-Josse.

On y trouve un cyber-espace rue du Fort à Saint-Gilles en fonctionnement, un « *net communal* », c'est-à-dire la mise à disposition de publics fragilisés de bornes interactives avec les institutions publiques dans des lieux type Resto du cœur, partiellement opérationnel à Saint-Gilles, et enfin Brass Web, centre multimédia dans un bâtiment de la brasserie Wielemans, (coût, plus de 5 millions d'euros) sur lequel il y aurait beaucoup à dire. Le bâtiment est en chantier mais par quoi, par qui sera-t-il occupé?

l'accord de Gouvernement « *Un avenir et une ambition pour Bruxelles* » de juillet 2004 en vue de **politiques de revitalisation urbaine** dans un esprit de concentration territoriale dans les zones socio-économiques les plus fragilisées.

La zone d'action a été élargie et prend 2 secteurs au nord et au sud, le long du canal en vue d'y inclure certaines Zones d'Intérêt Régional (ZIR) ou Zones-Levier (Tour & Taxis, Gare de l'Ouest,...) et de nombreux terrains ou friches industrielles.

Cette zone a des faiblesses dans les domaines de l'emploi (chômage structurel), l'attractivité (image négative des quartiers), les services de proximité (peu d'équipements présents), les pressions sur l'environnement (pollution, malpropreté,...), les ruptures urbaines (canal et chemins de fer), la dynamique de développement économique (fermeture ou départ d'entreprises pourvoyeuses d'emplois). Elle a aussi des atouts: la structure de la population (jeune et diversifiée), la dynamique de la revitalisation urbaine notamment par la

présence de contrats de quartier, des prix de l'immobilier commercial raisonnables et des espaces disponibles pour l'activité économique.

Le programme approuvé par le Gouvernement en mars 2007 paraît ambitieux et poursuivra 3 objectifs: un développement territorial équilibré de la région de Bruxelles-Capitale, une augmentation du dynamisme économique et de l'emploi au sein de la zone, une amélioration de l'attractivité de la zone et du cadre de vie de ses habitants, entreprises et associations.

Plus précisément, le programme vise les habitants des quartiers fragilisés, les chômeurs, jeunes chômeurs, chômeurs de longue durée, les entrepreneurs et particulièrement les entreprises créatrices d'emploi, les publics infra-qualifiés dans leur processus de remise à l'emploi.

## Urban II

Taux de réalisation en 2006: 65%.

Dans le cadre de l'axe 1, **opérations intégrées de revitalisation urbaine** (9,1 millions d'euros):

– la mesure 1 concerne la **reconversion de friches urbaines en équipement à vocation sociale et/ou économique**. Peu de réalisations: deux projets qui devaient s'installer place Bara à Anderlecht, la Plateforme réhabilitation (ancienne bourse d'achats immobiliers collectifs) et l'agence locale

de développement intégré et durable ont cessé leurs activités. Le projet de maison de l'emploi rue de Mérode à Saint-Gilles n'est pas encore actif mais les travaux de rénovation du bâtiment sont en bonne voie.

– la mesure 2 concerne la **création d'équipements d'utilité collective** (5,6 millions d'euros). On y trouve le Centre communautaire De Piano-fabriek, rue Guillaume Tell, qui est opérationnel, la maison des cultures de la rue de Belgrade à Saint-Gilles qui s'achève et le Centre d'Arts contemporains dans les Brasseries Wielemans qui a été inauguré.

Dans le cadre de l'axe 2, **développement de la cohésion sociale dans les quartiers**:

– la mesure 1 concerne le **développement du potentiel lié aux technologies de la société de l'information**.



*Avec la participation des habitants, des écoles et des associations du quartier, le Parc Reine-Verte à Schaerbeek a été conçu comme un lieu de délasserment, de rencontre et d'animations sociales.*

– la mesure 2 concerne le **soutien aux initiatives de développement local visant à améliorer la convivialité et l'attractivité des quartiers**.

Elle comporte un projet d'atelier de création et de développement culturel local à Forest porté par l'asbl al Andalouz et destiné à revitaliser le quartier Saint-Antoine, un projet de développement de l'esprit entrepreneurial des adultes et des jeunes dont le promoteur est le Groupe One asbl et qui fonctionne dans le centre d'entreprises de la rue Théodore Verhaegen, enfin un projet de mise en œuvre d'un outil de financement local dont des bourses au démarrage pour des micro-entreprises.

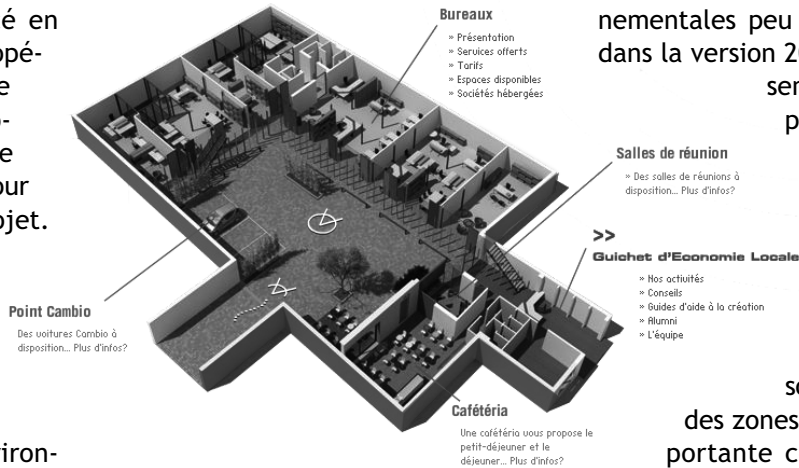
### Le nouveau programme pour 2007-2013

Les grandes options de cette nouvelle phase se trouvaient déjà dans

Un appel à projets est lancé en mars 2007 auprès de tous les opérateurs susceptibles de répondre aux objectifs définis dans le programme. Les candidats porteurs de projets disposaient de 4 mois pour remettre officiellement leur projet.

Politiquement, le Ministre-Président a mis l'accent dans son discours de rentrée, qui est essentiellement basé sur le PDI, sur le pôle de développement urbain lié aux secteurs économiques de l'environnement et sur le marketing urbain.

Alors, l'utilisation des fonds structurels européens sont-ils une goutte d'eau dans la mare des besoins de la Région et constituent-ils une réponse réelle aux besoins de Bruxelles et des Bruxellois, habitants de quartiers fragilisés? Très localement sans doute, surtout en termes de rénovation de bâtiments, d'encadrement, de facilitation et d'emploi.



*Village Partenaire, rue Théodore Verhaegen, 150, à Saint-Gilles, abrite 35 entreprises, met à leur disposition 2000m<sup>2</sup> de bureaux et des spécialistes de l'accompagnement et de la création d'entreprises.*

Le niveau de réalisation atteindrait les 80%. Ce qui, étant donné la complexité de certains dossiers, n'est pas si mal. Les préoccupations environ-

nementales peu prises en compte dans la version 2000-2006 devront, semble-t-il, être plus présentes dans la nouvelle mouture.

En termes de rénovation urbaine, les réalisations sont importantes, bien que souvent noyées dans des zones de désolation importante comme la gare du Midi, ou les abords de la station Comte de Flandre. Une préoccupation cependant : les services mis en route via les fonds structurels sont-ils viables dans le temps, il ne suffit pas d'avoir des locaux accueillants, il faut également que les services mis en place puissent poursuivre leurs activités.

**Jacqueline Gilissen**

## Objectifs du programme 2007-2013

Dans cette nouvelle mouture, des objectifs (résultats) chiffrés sont prévus et une importante liaison à l'aspect environnemental des projets est demandée, Ce qui représente certes une amélioration du système.

1. **Le soutien au développement et la création d'activités économiques dans les quartiers de la zone concernée.**
  - Mettre à disposition et équiper 10 000 m<sup>2</sup> de sites équivalents ou supérieurs à 500 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir des entreprises en extension.
  - Soutenir le démarrage de 500 projets de création d'entreprises.
  - Sensibiliser à l'esprit d'entreprise, l'innovation et la culture du risque 5 000 jeunes et habitants des quartiers de la zone.
2. **Le soutien à la mise en place d'un pôle de développement urbain lié aux secteurs économiques de l'environnement.**
  - Développement d'un Centre d'entreprises et/ou un incubateur dans ce secteur.
  - Créer un outil de financement spécifiquement dédié aux projets de recherche appliquée.
  - Inscrire au moins 50% des projets d'infrastructure financés par le programme dans une dynamique d'amélioration de la performance énergétique et/ou de la valorisation des déchets produits.
3. **L'amélioration de l'attractivité et de l'image de ces quartiers et plus particulièrement la zone du canal.**
  - 5 projets intégrés autour du commerce, du tourisme, des loisirs,...
  - Le développement d'un projet de marketing urbain afin de présenter une image cohérente de tous les projets en cours.
  - Un fonds de micro-projets à l'échelle de la zone en partenariat avec les habitants.
4. **Le renforcement des infrastructures de proximité en lien avec l'emploi et la formation.**
  - L'équipement de 6 outils de formation en lien avec les secteurs prioritaires.
  - La mise à disposition de 150 places d'accueil supplémentaires dans le secteur de la petite enfance.
  - Un projet-pilote innovant en matière de services économiques de proximité (type Maison de l'Emploi).

# Neder-Over-Heembeek à l'écoute de ses beso

*La Ville de Bruxelles, le CPAS et la Région de Bruxelles-Capitale ont annoncé, il y a de cela plusieurs mois, leur volonté commune de construire environ 700 logements sur le territoire de Neder-Over-Heembeek.*

**L**e jeudi 18 octobre dernier, 140 habitants de Neder-Over-Heembeek ont répondu présents à l'invitation lancée par IEB et BRAL. Nous souhaitions les réunir pour les informer des projets de logements à venir et leur demander de nous aider à identifier les conséquences positives et négatives de l'arrivée de nouveaux habitants dans leur quartier.

La discussion a démarré avec difficulté tant l'émotion des habitants présents était grande. Leurs craintes sont nombreuses et souvent justifiées. L'arrivée de plusieurs milliers de nouveaux habitants va forcément avoir un impact important sur le quartier. Les infrastructures publiques (écoles, crèches...) et les transports publics existants ne permettent pas de répondre aux besoins actuels des habitants. Comment pourraient-ils dès lors répondre à ceux des futurs habitants? Certaines personnes présentes n'acceptent tout simplement pas d'envisager l'arrivée de nouveaux habitants dans de telles conditions.

Tel un train en marche, la construction de nouveaux logements à Bruxelles ne cesse de faire parler d'elle et de créer des remous parmi les habitants des quartiers concernés. Rappelons-nous la polémique qui avait éclaté suite à l'annonce de la construction de 1000 logements sur le terrain des «*Dames Blanches*» à Woluwe-Saint-Pierre. Concrètement, il s'agit de la mise en œuvre du Plan logement défini par la Ville de Bruxelles et la Région pour essayer de répondre le plus rapidement possible à la crise du logement que connaît actuellement la région bruxelloise.



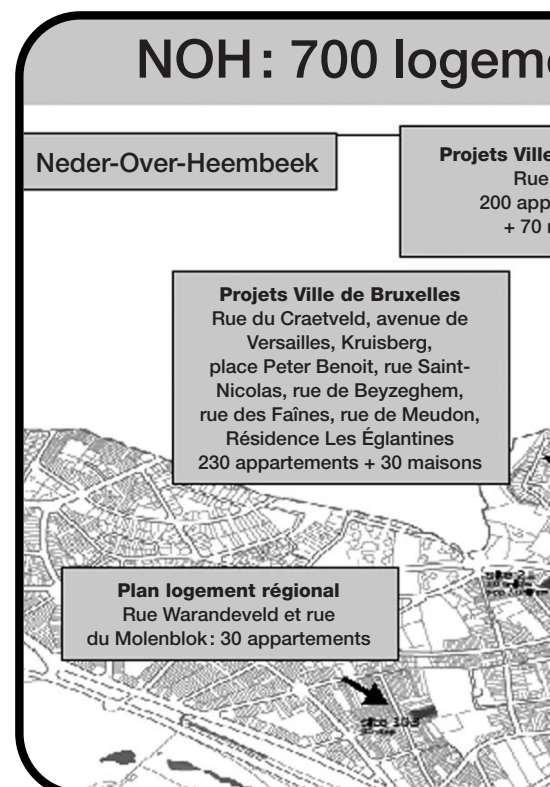
La réunion d'information du 18 octobre, organisée par IEB et le Bral.

Neder-Over-Heembeek est particulièrement concerné par ce Plan vu le nombre important de terrains encore disponibles sur son territoire. La Région de Bruxelles-Capitale via le Plan logement de la Secrétaire d'État au Logement et à l'Urbanisme prévoit la construction de 200 logements sociaux. La Ville de Bruxelles souhaite y construire 500 logements moyens et sociaux. 12 hectares de terrains sont concernés. La Ville de Bruxelles a également parlé d'un aménagement durable. Excellente idée pour autant qu'on applique le concept de durabilité dans sa globalité et non pas uniquement pour justifier une densité plus élevée d'habitants.

La densité doit rimer avec une vraie qualité de vie. Pour ce faire, la construction de nouveaux logements doit impérativement s'intégrer dans un



diagnostic des besoins spécifiques actuels et futurs de la zone concernée. Une étude globale de ses besoins en termes de logement, de mobilité, d'infrastructure publique et d'espace public doit être menée le plus en



## ins

amont possible du processus d'aménagement pour permettre la meilleure intégration possible de ces nouveaux logements. Une étude urbanistique et sociologique a été commandée par la Ville de Bruxelles. Les résultats de cette étude ne sont toujours pas connus contrairement au nombre de logements prévus. Il ne faut pourtant pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, paraît-il? Pire encore, la procédure liée à la construction de certains logements (à hauteur de Groenweg) est déjà entamée. A quoi pourra donc servir cette étude?

Une seule réunion ne permet évidemment pas d'aborder la problématique dans son entièreté. Cette première soirée nous aura permis d'entamer une réflexion sur les besoins spécifiques de Neder-Over-Heembeek. Depuis, de nombreux habitants nous ont fait part de leur volonté de se mobiliser pour continuer à plébisciter un projet qui tiendra compte des réalités urbaines et sociales de leur quartier.

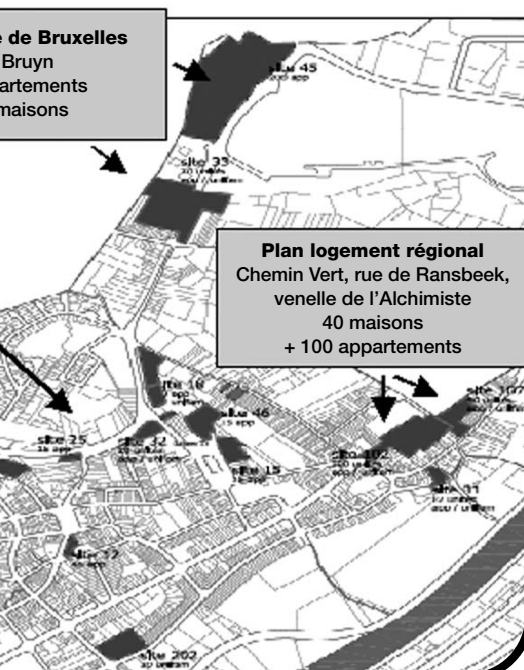
**Olivia Lemmens  
et Pierre Meynaert**

## Quand l'urbanisme se tourne vers le futur



Un projet exemplaire en matière de développement durable pour éliminer le chancre de la place Anneessens.

### ents à l'horizon...



*Un projet de logement, en plein centre-ville, qui intègre une isolation acoustique et thermique poussée, une accessibilité aux PMR, une prise en compte de la lumière naturelle, des toitures vertes, la récupération des eaux de pluie, ... ça existe!*

**L**e logement sur Bruxelles est une nécessité autant que la mise en place d'une politique de développement durable.

De nombreux projets immobiliers fleurissent et se ressemblent... ou pas.

Jusqu'à présent, force est de constater que ni les immobiliers ni les demandeurs de permis d'urbanisme n'ont brillé par leur pro-activité. En termes d'intégration, de réflexion et

de techniques pour faire de leur construction un projet respectueux du développement durable, on frôle l'endormissement. Pourtant, les intérêts sont multiples.

Socialement, une bonne intégration de ces techniques assure aux futurs habitants des charges nettement moins lourdes, un confort de vie accru et une amélioration des relations sociales (mixité, interaction possible avec les voisins,...).

Economiquement, la mise en œuvre de tels principes n'amène pas de surcoûts majeurs (voire pas du tout pour peu qu'ils soient inclus dès le début dans le projet). Mais surtout, la diminution des besoins en énergie et en eau réduit fortement la facture finale.

Ecologiquement, la réduction du gaspillage (eau de pluie utilisée, consommation moindre pour le chauffage, tri et recyclage des déchets,...)



Les toitures vertes, sur les toits plats : un des paramètres qui devraient être intégrés dans tout projet urbanistique, pour la retenue des eaux de pluie et le bénéfice en termes d'isolation thermique.

amoindrit les impacts négatifs sur l'environnement.

Alors pourquoi ne voit-on pas plus d'initiatives? Pourquoi les demandeurs sont-ils aussi frileux à proposer des projets respectueux du futur et pourquoi les instances communales et régionales ne sont-elles pas plus exigeantes pour délivrer le précieux sésame pour construire?

Les arguments sont légions et les contre-arguments également.

— « *C'est un surcoût.* » Pourtant tous les projets volontaires qui vont en ce sens démontrent le contraire. Et sur le long terme, les bénéfices sont encore plus importants.

— « *Ce n'est pas obligatoire.* » Mais depuis quand faut-il des lois pour agir avec intelligence ou proposer de s'améliorer?

Pourtant, il semble qu'un léger changement s'opère. Certains projets réfléchis voient le jour. Et il est important qu'ils deviennent des références. C'est le cas du projet de la régie foncière de Bruxelles destiné à transformer un chancre de la place Anneessens en plusieurs logements modernes.

Une récupération des eaux de pluie au travers de toitures végétalisées

pour alimenter les sanitaires, une prise en compte des PMR, une isolation thermique qui est près de deux fois plus ambitieuse que ce qui est demandé

mis en œuvre afin de voir apparaître bien plus de projets ambitieux et intelligents.

**Erwan Marjo**

## Développement durable en urbanisme : les indispensables

**U**ne série de paramètres devraient être intégrés systématiquement, selon les possibilités, dans tout projet urbanistique.

- Les toitures vertes, sur les toits plats, pour la retenue des eaux de pluie et le bénéfice en termes d'isolation thermique.
- Une isolation poussée amenant à l'obtention d'un coefficient K égal à 30 (transmission de la chaleur au travers des murs) et à un coefficient E égal au moins à 70 (performance énergétique globale du bâtiment).
- Une récupération systématique de l'eau de pluie pour alimenter les sanitaires.

- Une bonne isolation acoustique pour améliorer le confort de vie des habitants.
- Un bon système de ventilation pour garantir une atmosphère saine à l'immeuble.
- Coupler à ce système de ventilation un récupérateur de chaleur.
- Faire la part belle aux énergies renouvelables autant que possible (chauffe-eau solaire, chaudière à cogénération, pompe à chaleur,...).
- Mettre en œuvre toute action permettant d'éviter la surchauffe estivale.
- Intégrer une mixité sociale.
- Mettre à disposition un local vélo et poussettes...

## Appel à la réconciliation

*A la suite de notre dossier sur la mobilité, estimant qu'il est crucial que les villes reviennent aux habitants, un lecteur nous fait part de ses réflexions pour changer les habitudes du grand public. En appelant notamment les modes de déplacements par vélo et voiture à se rapprocher.*

Il n'est plus nécessaire de présenter la situation difficile dans laquelle se trouve notre société actuelle. Les voitures ont envahi les villes, les rues, les places, les zones rurales,... tous lieux publics qui, ne l'oublions pas, appartiennent également aux riverains: enfants, ados, adultes jeunes et moins jeunes. La voiture dicte la loi quoiqu'elle ne serve qu'à ses seuls occupants.

Les voitures disposent de plus en plus d'attributs qui donnent au conducteur une sensation de sécurité, de confort et bien d'autres bienfaits habilement suggérés par les publicités. L'automobiliste oublie trop souvent la vulnérabilité des autres acteurs (piéton, cycliste) qui ne disposent pas d'ABS, d'airbags,... pas plus que de l'inertie de la carcasse protectrice (la voiture moyenne actuelle pèse 1,5 tonne). La surenchère sociale dicte souvent la typologie de la voiture. Souvent nos voitures sont peu adaptées aux besoins réels.

Aujourd'hui, le développement du vélo est trop délaissé. Du point de vue so-



Le Twike, véhicule à propulsion musculaire, de sortie à Bern.

ciologique, le vélo est devenu le «moyen de locomotion du pauvre» et... de l'écolier. Il est aussi considéré comme un «jouet» et un «objet de sport».

Compte tenu de cette situation pour le moins unilatérale, ayons le courage de reconnaître que la voiture est source de multiples problèmes qui mettent notre société dans une situation inextricable. Une situation qui, sans que nous nous en apercevions, nous conduit à un état de malaise manifeste (dépressions, obésité, stress,...) et d'inconfort dont nous souffrons tous. Nos voitures sont de plus en plus gloutonnes, et ce malgré les progrès techniques considérables.

Ayons l'humilité d'entamer un changement de cap et agissons en conséquence.

Que l'industrie automobile et l'industrie du vélo se réconcilient et développent ensemble un nouveau concept de véhicule «durable», de type mixte: force musculaire + appoint (meilleure technologie disponible) qu'on pourrait nommer «véhicule à propulsion éthique» (VPE). Sans être trop technique, il importe de soulever ici deux particularités cruciales: il s'agira de produire des véhicules quasi silencieux dont le poids très modéré engendrera peu de vibrations. Les matériaux et techniques seront high-tech. Nous connaissons déjà différents types de véhicules à moteur fonctionnant autrement qu'au pétrole: véhicules solaires, HPV (Human Powered Vehicle), vélos carénés... Les VPE ne bénéficieront pas du *sex-appeal* de nos voitures actuelles et ne seront pas si rapides et performants. Et alors? Moyennement une sensibilisation et une éducation adéquate, l'être humain

saura faire preuve d'imagination et se montrer réceptif aux innovations.

Dans cette perspective proposons à Eddy Merckx et Bernie Ecclestone de s'associer et de mettre en œuvre une compétition VPE. Appel farfelu, j'en conviens, mais combien de projets jugés «loufoques» à l'origine n'ont-ils pas permis à l'humanité de bondir et rebondir... Enfin lançons un appel aux «sages»: qu'ils fassent preuve d'un maximum de bon sens... Automobilistes conduisez «zen». Redécouvrez et utilisez le vélo; les chauffeurs de voitures s'adapteront et vous respecteront.

**Jean de la Kethulle**

## Uccle : le Kauwberg à l'honneur

*Il y a 20 ans, en réaction à la menace de transformation du site semi-naturel du Kauwberg en un golf 18 trous ceinturé d'un lotissement de standing, l'association SOS Kauwberg voyait le jour.*



**20** années de lutte, de campagne de sensibilisation; 20 années d'activités tant patrimoniales qu'écologiques... des années riches et passionnantes qui aboutissent à la mise du site en Zone verte, à son classement et à son intégration au Réseau européen Natura 2000.

SOS Kauwberg-Uccle Natura a souhaité célébrer ses 20 ans d'existence par un « *hommage au Kauwberg* » lui-même, mais aussi à tous ceux qui l'ont connu et défendu. C'est ainsi qu'un ouvrage de référence, regroupant des

documents, photos et témoignages inédits, a été présenté au public lors d'une manifestation festive le 2 novembre 2007 au Centre Culturel d'Uccle. A travers ses aspects tant historiques (bornage de la forêt de Soignes, chemins creux du Moyen Âge, défense anti-aérienne de Bruxelles en 1945 par l'armée anglaise), qu'industriels (carrières de sable ou sablonnières, activités d'exploitation de l'argile et fabrication de briques), sans oublier ses richesses écologiques, ce livre démontre combien le Kauwberg doit être associé au patrimoine culturel

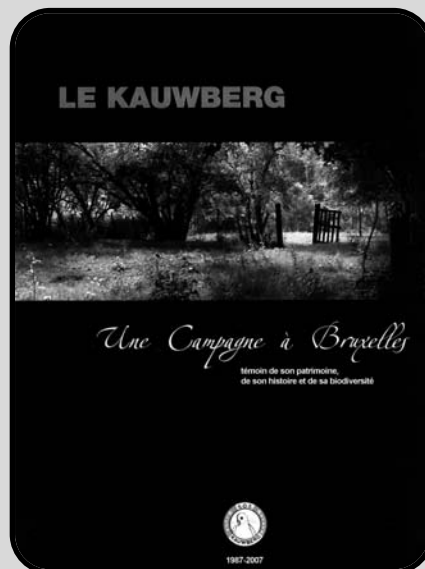
bruxellois en général et ucclais en particulier. Une séance académique en présence de nombreuses personnalités du monde politique et associatif a été donnée à cette occasion, suivie d'une conférence avec projection d'images inédites. Ce fut aussi une mini-fête de l'environnement à Uccle à laquelle ont participé de nombreuses associations environnementales.

**Annick Bernard**

Renseignements : 02/374 60 34,  
kauwberg@skynet.be

### Vingt ans après

**C**omme l'auteur le présente dans le chapitre consacré à l'action de SOS Kauwberg, cet ouvrage s'apparente au roman historique. 20 ans après sa fondation, l'association se retourne sur ces années de lutte et fait le point. Après bien des tempêtes, des coups de théâtre, l'énergie investie dans la mobilisation citoyenne, dans la découverte de la nature et de l'écosystème, dans la sensibilisation au sens et à la valeur des espaces semi-naturels, a permis le sauvetage du Kauwberg. Mais bien au-delà de la protection de ce site, c'est le développement d'une nouvelle approche qui a émergé avec ces actions: « *Nous sommes convaincus de l'indispensable nécessité de trouver un juste équilibre entre l'homme et son milieu naturel.* » Le livre présente les



campagnes, les arguments et les outils utilisés par les habitants. Cette lutte est fournie en intrigues et retournements de situations. L'asso-

ciation qui, depuis 2006, se nomme SOS Kauwberg-Uccle Natura passe en revue l'évolution juridique du statut du site au gré des Plan de secteur, PRD et autres PRAS, des déclassements et reclassements ou les recours... une véritable leçon d'urbanisme bruxellois. Le livre présente et illustre aussi les richesses de la faune et de la flore et fait comprendre l'importance du site comme mémoire écologique. L'accent est aussi mis sur la mémoire des habitants, anciens briquetiers ou fermiers qui éclairent de leurs récits les différentes fonctions du site.

Aujourd'hui, il reste à gagner la cause de la gestion du Kauwberg. Espérons que cette victoire s'ajoutera bientôt au palmarès de ce mouvement.

**A.M.**

visites guidées

**Le Bus bavard**

Hôtels et palaces: un parcours très étoilé! Le 16 décembre à 14h30.

Infos: 02/673 18 35, www.busbavard.be.

**Pro Velo**

Les illuminations de Noël. Le 22 décembre à 19h. Infos: 02/502 73 55, www.provelo.org.

nature

**Le Vogelzang**

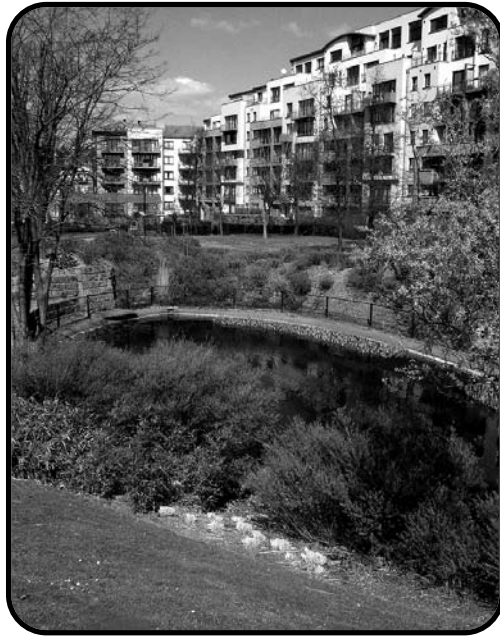
Journées de gestion. Le 12 décembre à partir de 13h30. Infos: CCN Vogelzang, 02/640 19 24.

**Recensement du grand cormoran**

Partout à Bruxelles et en Wallonie. Le 15 décembre. Infos: Aves, jean-yves.paquet@skynet.be.

**Recensement hivernal des oiseaux d'eau**

Partout à Bruxelles et en Wallonie. Les 15 et 16 décembre (de préférence le dimanche matin). Infos: Aves, lolypierre@yahoo.fr.



La mare du parc Albert II à Ixelles illustre le thème du prix Duvigneaud: la nature sauvage en milieu urbain.

CENTRE PAUL DUVIGNEAUD

**Fête du livre d'architecture**

Vente de livres des Archives d'Architecture Moderne et de la librairie du CIVA (promotions, remises et occasions). Du 12 au 16 décembre (de 12 à 18h, samedi et dimanche de 10h30 à 18h). Au CIVA, rue de l'Ermitage, 55, à 1050 Bruxelles. Infos: www.aam.be, 02/642 24 62.

CONCOURS

**La biodiversité au cœur de la ville**

15<sup>e</sup> édition du Prix Paul Duvigneaud qui récompensera un projet éducatif mettant en valeur la flore et/ou la faune sauvage présente(s) dans un quartier urbanisé de la Région de Bruxelles-Capitale. Le concours est ouvert à tout groupement de citoyens, associations, écoles, comités de quartier, maisons de quartier... Date limite de remise des projets: 30 avril 2008. Infos: 02/642 24 92, www.centrepaulduvigneaud.be.

animations

**Marché de Noël**

Les 15 et 16 décembre à la Ferme Nos Pilifs, Trassersweg, 347, à 1120 Bruxelles. Infos: 02/262 11 06, www.fermenospilifs.be.

conférences

**Les grands cormorans**

Conférence de F. Pourignaux et J.-Y. Paquet. Le 11 décembre à 20h, à l'Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert, avenue Hymans, 2. Infos: Aves, 0475/78 38 25.

**Midis de l'urbanisme**

« Quelles pistes pour une mobilité "mobile" pour tous? La réponse est-elle technique ou politique? » par Frédéric Dobruszkes, chercheur en géographie à l'ULB. Le 13 décembre, de 12h15 à 14h, à l'Espace du Marais - Sleep Well, rue du Damier, 23 à 1000 Bruxelles. Infos: www.arau.org, 02/219 33 45.

conversation

**Le chant des arbres, 365 jours dans la nature**

Entretien entre B. Stassen, photographe-écrivain-traducteur, et J.-J. Didier, écrivain et cofondateur de l'asbl Le Marronnier. Le 15 décembre à 15h, à la Librairie Quartiers Latins, place des Martyrs, 14 à 1000 Bruxelles. Infos: 02/227 34 00.

salon

**Planet Attitude**

Planet Attitude est le 1<sup>er</sup> Salon annuel grand public permettant de découvrir en un même lieu l'ensemble des produits, services, initiatives et engagements

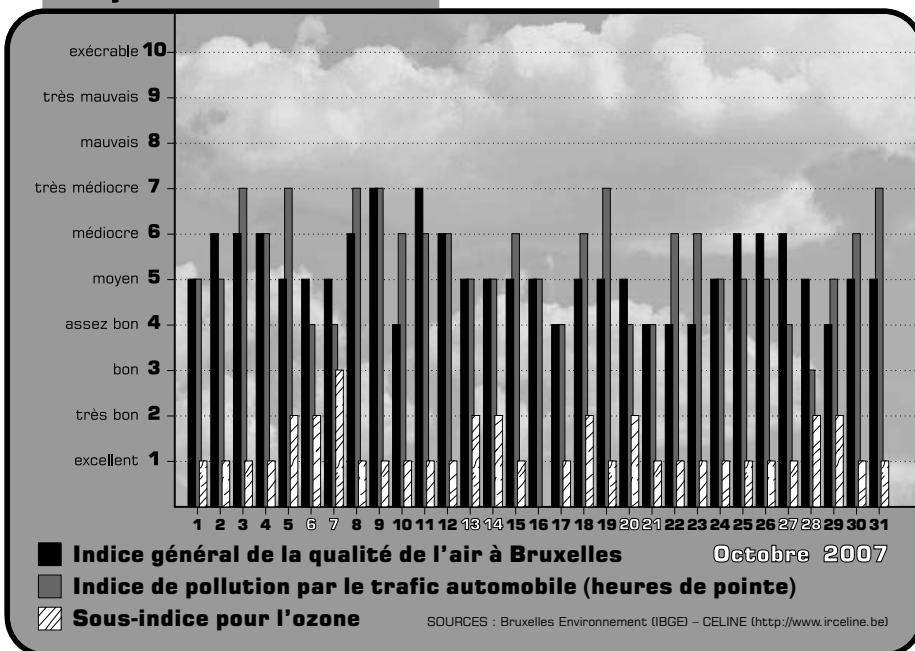
dans tous les domaines du développement durable.

Les 16 et 17 décembre à Tour & Taxis.

Infos: www.planetattitude.eu.



pollution de l'air



Quel air avons-nous respiré à Bruxelles en octobre 2007? Chaque mois, nous publions un relevé de la qualité de l'air à Bruxelles, d'après les données du laboratoire de Bruxelles Environnement (IBGE).

Plus d'infos: Cellule Interrégionale de l'Environnement, www.irceline.be

**Appel aux associations membres**

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.



Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Olivier Bailly, Raymond Boudru, Anne Delfaïrière, Isabelle Essers, Sébastien François, Jacqueline Gillissen, Isabelle Hochart, Olivia Lemmens, Brigitte Maréchal, Catherine Maréchal, Erwan Marjo, Philippe Meersseman, Pierre Meynaert, Dalia Riffi, Marie-Claire Schmitz, Claire Scohier, Mathieu Sonck, Delphine Termolle et Roland Vande Poel. Imprimerie : Auserp & Cie sprl.

**En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.**

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34 € avec facture. Étranger : 32 €. Abonnement de soutien : 52 €. Mensuellement par domiciliation : 1,75 €. Prix au numéro : 1,25 € (inclut les frais de port). Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

## Péage urbain à Bruxelles, c'est possible !

Le mois dernier, Inter-Environnement Bruxelles invitait ses membres à écouter Steve Kearns, représentant de Transport for London, qui eut la gentillesse de nous expliquer l'expérience londonienne de péage urbain. Thierry Duquenne, Directeur de la stratégie à l'Administration de l'Équipement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale, nous entretint des spécificités de Bruxelles à ce sujet. Vint ensuite un débat animé par Vincent Carton, ingénieur civil et urbaniste, rassemblant six représentants de partis.

Que retenir de la soirée? Que le péage urbain à Londres est une réussite à tous points de vue. Que l'offre en transports en commun à Bruxelles devrait augmenter pour absorber l'augmentation d'usagers liée à l'instauration d'un péage à Bruxelles. Et que la brèche est désormais ouverte dans le monde politique qui jusqu'alors faisait front.

Comme le résumait fort bien l'un

des représentants politiques, les obstacles à l'instauration d'un péage urbain à Bruxelles sont de trois types : technique (le réseau de la STIB est déjà saturé), politique (il n'y a pas de consensus) et institutionnel (il faut l'accord des deux autres Régions).

La réponse d'IEB à cette argumentation sera donc triple : qu'on investisse dans une augmentation de capacité du réseau (Londres a créé huit lignes de bus pour l'occasion : c'est l'histoire de la poule et de l'œuf car le péage urbain fournira précisément les moyens nécessaires au développement d'un réseau actuellement sous-financé), que les représentants politiques prennent leurs responsabilités (les Londoniens favorables au péage étaient minoritaires avant la mise en œuvre du projet) et qu'on commence par un périmètre intérieur à la Région, en choisissant par exemple comme périmètre la moyenne ceinture...

**Mathieu Sonck**  
Secrétaire général

## agenda



### expo

#### ◀ Canal Waters

Exposition de photographies de Paula Bouffieux : une « réflexion » sur le canal, avec ses activités, ses installations portuaires... Jusqu'au 21 décembre à l'Hôtel communal de Schaerbeek, place Colignon. Infos : [www.cultureschaerbeek.blogspot.com](http://www.cultureschaerbeek.blogspot.com), 02/240 3499.

### vélo

#### Atelier vélo

Les 15 et 22 décembre de 19h à 22h. Aux Ateliers de la rue Voot. Infos : [www.voot.be](http://www.voot.be).